

# TOUT COMPRENDRE DES DISPOSITIFS CAP ÉTATIQUES

Face à la crise sanitaire inédite du Covid-19 qui met à l'épreuve la santé financière des entreprises, Euler Hermes s'est mobilisé en un temps record auprès de l'Etat pour soutenir l'activité des entreprises françaises via l'activation des dispositifs de soutien Complément d'Assurance-Crédit Public (CAP).

## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ces dispositifs prévoient un partage des risques entre les assureurs-crédit et l'Etat français.

Ils permettent ainsi aux entreprises assurées-crédit de bénéficier de garanties supplémentaires en France et à l'international pour contribuer à soutenir, dans la durée, la reprise et les échanges commerciaux.



## À QUI CELA S'ADRESSE ?

À tous les assurés-crédit Euler Hermes France ayant :



un contrat d'assurance-crédit (fonctionnant avec des demandes de garantie) éligible au dispositif



leur entreprise immatriculée en France métropolitaine (hors Monaco), les DROM, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin ou Wallis-et-Futuna  
**NEW**

## DES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

1 minute pour comprendre ces dispositifs

### POUR VOUS SOUTENIR

#### CAP Relais

Un partage des risques avec l'état français

Euler Hermes s'engage à maintenir globalement ses engagements, sous certaines conditions, en France comme à l' Export jusqu'au 30 juin 2021 afin de faciliter la reprise et favoriser le déploiement des solutions CAP/CAP+.



### ET COMPLÉTER VOS GARANTIES

#### CAP

J'ai une garantie primaire mais elle ne couvre pas la totalité de mes besoins

**NEW**

Avec la garantie CAP\*, vous pouvez obtenir jusqu'au triplement de votre garantie primaire.

#### CAP+

Je n'ai pas de garantie primaire

**NEW**

Avec la garantie CAP+\*, vous pouvez couvrir jusqu'à 500 000 € en France et à l'international.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### 1. Demande de garantie

Je souhaite garantir une transaction de 600k € avec un client. J'effectue une demande de garantie en ligne sur mon espace client.

### 2. La réponse d'Euler Hermes

La garantie primaire couverte par mon contrat d'assurance-crédit me convient

Au vu des risques sur ce client, j'obtiens une **garantie partielle** à 200k €

J'obtiens un **refus de couverture**

Je fais une demande de CAP étatique

Je fais une demande de CAP+ étatique

L'accord du Cap Relais nous permet de maintenir globalement nos engagements jusqu'en Juin 2021

J'obtiens une garantie complémentaire CAP\* de 400k €. Je suis donc couvert à hauteur de 600k €

J'obtiens une garantie complémentaire CAP+\* jusqu'à 500k €

Je n'obtiens pas de garantie\* car le risque est trop important sur ce client

En savoir plus

### 3. En cas d'impayé

Je déclenche la demande de recouvrement sur mon espace client. En cas d'échec des procédures de recouvrement, je serai indemnisé de ma créance selon les modalités prévues à mon contrat d'assurance-crédit, préservant ainsi ma trésorerie et ma croissance.

TradeScore  
Mon client peut mettre à jour ses informations sur le site Tradescore pour que sa notation soit revue

\* Le montant des garanties accordées dépend de l'analyse de nos spécialistes en prévention du risque client et notamment de la notation Euler Hermes de votre client. La garantie est accordée sur une durée de 3 mois renouvelable.



Pour toutes questions, nos experts sont à votre écoute quelque soit votre besoin  
**Contactez-nous : en ligne ou par téléphone au 01 84 11 50 54**